



Tel : 04.92.30.05.75  
Mail : elisabeth.albanese@le04.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

### Réunion du jeudi 30 novembre 2023 - 10 heures

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre, à dix heures, dûment convoqué par lettre individuelle, le Comité Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la Présidence d'Alain DELSAUX, dans la salle de réunion 038 du Conseil départemental, Immeuble François Mitterrand à Digne Les Bains.

#### Etaient présents :

#### En qualité de Délégués du Conseil départemental :

Alain DELSAUX  
Marcel GOSSA

#### En qualité de Délégués des Communes :

Annot : Jean FENOUIL  
Castellane :  
Colmars Les Alpes : Aline MARENGO  
Cruis :  
Dauphin :  
Entrevaux : Éric BONIFASSI  
Lurs : Jacqueline LADET  
Mane : Michèle RIEMANN  
Montfuron : Pierre FISCHER Maire  
Moustiers :  
Riez : Claude ARNAUD  
Saint-Martin de Brômes : Jean Michel BOUGE  
Saint-Michel L'Observatoire-Lincel : Philippe JOLY  
Seyne : Laurent PASCAL Maire  
Simiane La Rotonde :

#### Participaient également :

En tant que membres du comité syndical : Jean MAZZOLI (expert), Pauline OLIVEIRA (expert), Lucie GOSSMANN.

Egalement : Éric OLIVE, Directeur de l'attractivité de l'AD04, Bernard BARTOLINI et Réjane MATTHIEU, délégués départementaux de la FONDATION DU PATRIMOINE (CCI des Alpes de Haute-Provence 60 Boulevard Gassendi 04000 - DIGNE LES BAINS Tél 04-92-30-59-88), Elisabeth ALBANESE, Direction adjointe aux stratégies culturelles du Conseil départemental, Villages et Cités de Caractère.

#### Excusés :

Les membres du Conseil départemental : Michèle COTTRET, Jacques BRES, Michel DALMASSO, Claude BONDIL, Elisabeth JACQUES, Stéphanie COLOMBERO, Magalie SURLE-GIRIEUD, Isabelle MORINEAUD.

Les membres des communes : Catherine BARRE MONGE, Line TILLEMANN, Anne Cécile GINESTE, Laurence ROBION LE PORT, Jean-Pierre CHABUS, Alain TROUCHET (expert), Monique QUER, Olivier HENRY (expert), Marc PATIMO, Thierry RICARME, Lucas GUIBERT, Robert BOXBERGER, Romain COLIN, Franck ROUGEAUD (expert), Geneviève HAMOT, Gérald BACHASSON, Martine GINESTE, Isabelle GIORDANENGO, Valérie PERNIN (expert), Laurence DEPIEDS-MATHERON, Maire de Saint-Martin-de-Brômes (Expert), Magali GRANIER, Alain PASTRE, André SAVORNIN (Expert), Bernard CAVALLI, Gilbert EL KAIM.

Egalement : Laurent CHAIGNE, UDAP04, Architecte des Bâtiments de France, Anne RINJONNEAU, Directrice Adjointe aux Stratégies Culturelles CD04. Secrétaire de séance : Marcel GOSSA

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°D-06-VCC (30/11/2023)**

**Objet : Communication sur les marchés à procédure adaptée**

**VU** l'article L 5722-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les Syndicats Mixtes ;

**VU** les statuts du SMVCC, modifiés en dernier lieu par arrêté préfectoral N° 2022-364-009 du 30/12/2022 ;

**VU** le budget du Syndicat Mixte des Villages et Cités de Caractère des Alpes de Haute-Provence voté par délibération N° D-05-VCC du 09/03/2023 ;

En application de l'article 10 de la loi MURCEF (loi n° 2001.1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier) et de l'article 3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président, représentant légal du syndicat mixte, doit rendre compte au comité syndical des décisions qu'il a prises concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés des travaux, fournitures et services à procédure adaptée en raison de leur montant.

Le Comité Syndical doit également être informé de l'exercice de cette compétence du Président.

Je vous précise donc que le syndicat mixte est en mesure de vous communiquer toute information qui vous serait utile sur l'état d'avancement de ces marchés.

**Le comité syndical,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
ADOpte A L'UNANIMITE**

**Fait et délibéré à Digne les Bains, le 30 novembre 2023**

**Le Président du Syndicat Mixte,**

  
**Alain DELSAUX**